

4^e COMMISSION d'Initiative parlementaire.
(Nommée le 7 mai 1885.)

MM.

| | | | |
|------------------------|---|--------------------|---|
| 1 ^{er} BUREAU | { | MARION. | — |
| | | GÉNÉRAL PÉLISSIER. | — |
| 2 ^e BUREAU | { | GAUDY. | — |
| | | DEVELLE. | — |
| 3 ^e BUREAU | { | AMIRAL PEYRON. | — |
| | | MESTREAU. | — |
| 4 ^e BUREAU | { | NINARD. | — |
| | | JULES CAZOT. | — |
| 5 ^e BUREAU | { | GEORGES MARTIN. | — |
| | | CÉLESTIN LAGACHE. | — |
| 6 ^e BUREAU | { | ARBEL. | — |
| | | ALFRED MATHEY. | — |
| 7 ^e BUREAU | { | BÉRAL. | — |
| | | COUTURIER. | — |
| 8 ^e BUREAU | { | CHARDON. | — |
| | | A. HUGUET. | — |
| 9 ^e BUREAU | { | GARRISSON. | — |
| | | PRADAL. | — |



de

C

A

Séance du 12 Mai 1885

La Commission d'initiative parlementaire se constitue en nommant

M. M. C. Lagache Président,
et Georges Martin Secrétaire.

Monsieur le Président donne lecture d'une proposition de loi ayant pour objet de modifier des articles du Code d'instruction criminelle et du Code pénal relatifs aux circonstances atténuantes présentée par M. J. Bazérian Sénateur, (annexe au Procès-Verbal de la séance du 4 Mai 1885)

Monsieur Minard appuie la proposition.

Monsieur Gaudy se demande s'il ne serait pas possible et même préférable d'augmenter le nombre des questions posées aux jurés.

Monsieur Minard estime qu'il n'est pas nécessaire d'étendre les pouvoirs du juge qui est bien suffisamment armé. L'Orateur cite une série d'exemples à l'appui de son avis et conclut en disant que la proposition de M. Bazérian répond bien aux nécessités actuelles d'une bonne justice.

Le Président

Le secrétaire

Octave Lagache

Georges Martin

2

Séance du 11 Juin 1888

Monsieur Lagache Président s'étant fait excuser, Monsieur le Général de Lissier remplit les fonctions de Président ayant M. Georges Martin comme secrétaire.

Monsieur le Président annonce à la Cam^{ar} que Monsieur de Lareinty a demandé à être entendu sur sa proposition de lui agerant pour objet de ramener en France le corps du sergent du Génie Gabillat, pour l'inhumer aux frais de l'Etat.

Sur l'avis favorable de la Cam^{ar} d'entendre l'auteur de cette proposition, Monsieur de Lareinty est introduit dans la salle des séances.

Monsieur de Lareinty expose qu'il a appris qu'à la date du 24 mai dernier M. le Ministre de la Marine a décidé qu'un navire de guerre à construire porterait le nom de "Sergent Gabillat".

L'honorable sénateur qui a eu l'honneur de porter l'uniforme de l'armée, dit qu'il n'aurait jamais osé demander autant, et félicite M. le Ministre de la Marine de l'initiative qu'il a prise, mais il pense que cela ne dispense pas M. le Ministre de la Guerre qui avait sous ses ordres le brave et intelligent défenseur Guyen-Houang, de faire rentrer en France les restes du sergent Gabillat afin qu'ils puissent être inhumés en Paris, sa ville natale, aux frais de l'Etat.

Si M. le Ministre de la Guerre prend

l'initiative du retour des restes du vaillant
sous-officier, Monsieur de Lareinty déclare
qu'il retirerait son projet de loi, mais
si M. le Ministre ne croit pas devoir
prendre une initiative semblable à celle
de son collègue de la Marine, il aura
le regret en maintenant son projet, d'être
obligé de montrer à la tribune du Sénat
la différence d'attitude des deux Ministres.

Monsieur de Lareinty se retire.

La Commission décide qu'elle entendra
Monsieur le Ministre de la Guerre
avant de discuter cette question au
fond, et de prendre une résolution

Le Président

Le secrétaire

J. Th. Fabrice

Séance du Jeudi 25 juillet

Présidence de M. Lagache

M. Jules Cazot a adressé au Président une dépêche dans laquelle il
s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Chichoux l'un des signataires du projet de loi sur la Sardou
est introduit.

Après les explications fournies par l'honorable député, la Commission avait l'honneur
qu'il y a lieu de prendre le projet de loi en considération, et de demander son renvoi
à la Commission déjà saisie d'un projet analogue présenté par M. Doreyge
M. et nommé ~~le~~ ~~projet~~

Le secrétaire par intérim

Le Président

ie

1
2